

La perception temporelle dans le débat politique télévisé

Il ne serait pas exagéré de dire que le temps peut être perçu différemment selon, par exemple, la place que l'on occupe dans l'interaction, son engagement ou des caractéristiques mentales. Mais existe-t-il des traits intrinsèques à une interaction qui régiraient son déroulement dans le temps influençant son dénouement ? Il s'avère que oui. C'est dans l'interaction que s'affirment les relations sociales et les rapports de force régis par des règles et modèles variables, notamment ceux liés à la perception temporelle. Elles s'expriment à travers différentes formes interactionnelles. Elles dépendent fortement du contrat communicationnel adopté par les locuteurs dans une situation spécifique qui couvre, entre autres, son découpage chronotaxique, ritualisations ou attribution de rôles. Dans cette optique, nous avons déniché une interaction particulière qui intègre des contrats spécifiques (et ses réalisations) qui donnent lieu à de nombreuses stratégies modifiant la perception temporelle. Il s'agit du débat politique télévisé. En effet, le rythme de cet échange est très dynamique et il subit des modifications par de nombreux facteurs verbaux, non verbaux et paraverbaux. Ainsi, une combinaison précise et adroite de ces facteurs peut agir considérablement sur la façon dont l'échange procède. Ce caractère dynamique découle, entre autres, de sa strate visuelle qui le caractérise ou du découpage chronotaxique qui peut, lui aussi, s'imposer à la création du rythme, et même être à son origine. Nous tenterons donc d'esquisser le caractère dynamique du débat, de décrire les moyens d'influencer sa perception temporelle et de voir jusqu'à quel point s'étend la capacité de contrôler son déroulement dans le temps.

Pour étudier ces relations il est indispensable de définir le débat politique en tant que genre interactionnel à finalité conflictuelle. Le débat est donc une interaction formelle qui apparaît dans les médias (nous nous limiterons strictement à la télévision aux besoins de cette étude) à l'occasion d'événements politiques, sociaux, culturels et autres, et qui se déroule sur un plan préétabli. En effet, le débat n'a pas de caractère spontané : les participants, la durée, la thématique étant toujours préfixés. Le nombre de participants peut être variable, mais "un duel" (appelé aussi un tête-à-tête) est le plus typique. Les débatteurs y prennent des positions symétriques et égales, qui seront définies et affirmées tout au long du débat. Une fois le débat fini, il y a toujours un gagnant que les spectateurs "choisissent" en fonction de l'impression globale ou des moments décisifs. Comme le remarque Robert Vion, l'échange se déroule dans une relative "mondanité" et le débat consiste à jouer de manière compétitive dans la coopérativité, c'est qui est d'ailleurs requis par des normes sociales universelles, surtout dans des situations formelles qu'impose le cadre télévisuel (Vion 1992). Le plateau de télévision est essentiellement un lieu d'affrontement constant qui se produit afin de contrôler les impressions des spectateurs. Pour atteindre ce but, les opposants font recours à des techniques variantes pour déprécier l'autre, car l'enjeu est énorme. Néanmoins, il ne faut pas oublier que le débat télévisuel impose des règles et des restrictions à ceux

qui y participent, notamment dans la dimension spatio-temporelle. Ainsi, un contrat est obligatoire à définir dans tout type d'interaction. Il éclaire la situation communicationnelle et justifie la prise de rôles par les interactants et l'adoption de stratégies individuelles. Autrement dit, chaque interaction possède son propre contrat qui couvre sa spécificité, régit les relations entre les participants et la distingue des autres. Le plus souvent, vu la complexité des formes interactionnelles, c'est une combinaison de plusieurs contrats qui se superposent ; comme l'écrit Patrick Charaudeau « ainsi en est-il de la communication médiatique. Par définition, celle-ci intègre plusieurs types de contrats et plusieurs façons de les réaliser (ritualisations) » (Charaudeau 1991 : 12).

Contrat médiatique

La communication médiatique est caractérisée par la dualité des canaux de transmission. En effet, à part le langage verbal, nous avons affaire à d'autres canaux. Patrick Charaudeau y énumère le scripto-visuel pour la presse, l'audio-oral pour la radio et l'audio-visuel pour la télévision (Charaudeau 1991). En dehors du contrat primordial d'information, Patrick Charaudeau indique l'autre, tout aussi important que le premier, qu'est le contrat de captation. Pour que l'information soit "digne" d'être reçue par le public, il faut qu'elle soit non seulement indéniablement crédible mais aussi spectaculaire et essentielle pour le récepteur. Cela peut être atteint par une *mise en spectacle* qui implique des modifications introduites dans son rythme.

Contrat débat médiatique télévisé

Il serait convenable de mettre en évidence la distance qui divise le monde de ce qui est joué sur le plateau de celui qui est affiché sur les écrans. Patrick Charaudeau remarque que les téléspectateurs sont dans une « situation d'observateur-spectateur protégé par un écran » qui leur permet de prendre une position, se distancier ou, au contraire, s'identifier avec le propos exposé, mais sans le pouvoir d'influencer la discussion : « dans ce monde de communication, l'instance réceptrice est libre de s'intro-(pro-)jeter dans un objet de spectacle (jeu de la fascination), mais elle est en même temps dépossédée de sa faculté d'interaction (effet de frustration) » (Charaudeau 1991 : 23). De l'autre côté de l'écran, les participants sont tout à fait conscients de cette répartition. Ils ne sont pas capables de contrôler les impressions du public liées aux facteurs extérieurs. Ceux-ci sont en charge du studio, par exemple la sélection de participants, le cadrage ou tout simplement le fait d'apparaître dans le cadre au moment où un débatteur se prononce, surtout quand la discussion est acharnée et la captation devient difficile. Ainsi, le décalage entre le verbal et le visuel peut s'avérer de poids, quand un discours ironique ne serait pas atténué par une expression du visage soit un geste de sympathie exprimé par un débatteur, qui pourtant n'a pas été capturé par la caméra.

Structure

Le débat, comme toute autre interaction, peut être décomposé en plusieurs séquences. Une interaction se déroule dans une dimension temporelle alors il en va de soi que ses phases se succèdent. Donc, pour assurer une bonne organisation de l'échange, les participants font recours à la ritualisation qui s'est fortement imprégnée dans la construction du rituel. Serions-nous en mesure d'imaginer une transition harmonieuse à l'essentiel qu'est l'échange argumentatif, sans passer par l'introduction quelconque ? Comme le respect des phases facilite le contact entre les interactants, permet une maîtrise de la situation et relève de la politesse, il nous semble justifié de constater que la présence des phases de l'interaction (ou des séquences) est fortement désirée par les interactants, voire indispensable. Catherine Kerbrat-Orecchioni définit la séquence comme « un bloc d'échanges reliés par un fort degré de cohérence sémantique et/ou pragmatique » (Kerbrat-Orecchioni 1990 : 166-169). Les éléments y présents sont sémantiquement reliés donc, il y a toujours une thématique commune qui apparaît à ce niveau-là. Quant à l'aspect pragmatique, « dans un débat politique, il s'agit pour les différents participants de démasquer l'adversaire, de s'assurer de la connivence du public, etc. - ces différentes opérations pouvant ici être simultanées, mais aussi correspondre à plusieurs phases [...] » (Kerbrat-Orecchioni 1990 : 219). Cependant, il n'est toujours pas facile de découper une interaction, comme la délimitation d'une séquence est fondée sur l'intuition et elle peut varier pour « un même corpus, d'un descripteur à l'autre (en fonction de l'aspect qu'il décidera de privilégier) » (Kerbrat-Orecchioni 1990 : 220). Néanmoins, il existe un nombre d'échanges conventionnels, purement fonctionnels, dont la délimitation ne pose pas autant de problèmes. Il s'agit des moments de l'interaction qui relèvent du rituel et dont le déroulement est assuré par les modérateurs.

Ouverture

L'ouverture recouvre le moment d'entrée en contact des interactants. Elle est conventionnalisée et requiert un échange de courtoisie plutôt court. Sa fonction principale est de « mettre en place les conditions favorables à l'interaction, conditions aussi bien physiques (bonne distance, bonne installation, etc.) que psychologiques (reconnaissance mutuelle, acceptation de l'interlocuteur, etc.) » (Yahiaoui 2010). Dans le cas du débat politique télévisé, l'ouverture est spécifique, dominée par le modérateur qui y occupe une position haute. Les modérateurs précisent les modalités d'admission du temps de parole, la thématique, etc. En effet, ce sont eux qui prononcent les premiers mots en marquant leur fonction d'hôte dans l'échange. Nous avons remarqué une nouvelle tendance dans cette phase du débat présidentiel (elle apparaît dans le débat de 2007, 2012 et dans celui de 2017) qui consiste à introduire des salutations complémentaires (une question sur le bien-être ou état d'esprit) avant de passer au corps de l'interaction. Ce procédé a-t-il seulement pour but de créer une ambiance plus relâchée ? Il sert sans doute d'un assouplissement tant aux débatteurs qu'aux modérateurs et public. Cette sous-séquence peut ralentir le rythme et produire une dissonance entre l'extrême formalité

du duel et l'apparition d'un énoncé phatique employé là, où le maintien du contact n'est pas risqué comme les participants sont concentrés au maximum et le canal de transmission n'est pas menacé, non plus. Peut-être, cette séquence, est-elle employée pour faire connaître les caractères des candidats et jouer sur le côté émotionnel. Elle peut, cependant, être ignorée et se transformer en argumentation, voire une attaque active, comme dans le cas du débat présidentiel en 2017, au détriment de sa fonction première. Et dans ce cas-là, cette séquence prend un caractère vif qui accélère le cours des événements.

Corps

Il est constitué par des échanges d'énoncés dynamiques. Ces échanges forment des séquences reliées par la thématique abordée par les animateurs. La progression thématique est assurée par les modérateurs qui sont chargés d'aborder différents sujets qui sont introduits par des questions. Il faut souligner que les questions sont posées à un interactant prédéfini pour éviter le chevauchement de parole et aussi, pour éliminer la lutte pour la prise de la parole. Ainsi, cette démarche garantit une plus grande clarté et une impression d'ordre qui augmentent l'attention chez le public.

Pré-clôture

La pré-clôture est une phase optionnelle, mais très fréquente dans le débat télévisé en raison du temps d'antenne limité qui est prévu pour chaque partie du débat. Pour le débat présidentiel surtout, il est important que les candidats aient un temps de parole égal, alors la pré-clôture est plus saisissable et complexe. Sa fonction principale consiste à indiquer aux participants qu'il est temps de mettre fin aux échanges et passer aux conclusions. La formule est relancée à plusieurs reprises jusqu'à ce que les débatteurs cessent l'échange. Cette phase est marquante pour la perception temporelle car elle signale la fin s'approcher ce qui évoque dans la sphère mentale des débatteurs une adaptation de leurs stratégies discursives et pour le public, déclenchant le *mode bilan*.

Clôture

La clôture est une phase fortement ritualisée, tout comme l'ouverture. Elle est composée d'une séquence de rituels faits par un ou des animateurs, qu'englobent une courte conclusion, les remerciements et les salutations. Cette suite d'événements est assez intuitive et se déroule vite et ne requiert pas une analyse approfondie, ce qui renforce l'impression de fluidité de temps dans cette situation fixe.

À part les séquences fonctionnelles déjà mentionnées ou d'autres unités thématiques, nous pouvons délimiter le débat en unités encore plus petites. L'échange est l'unité la plus petite qui engage deux participants (dialogale), construite à la base d'interventions (des unités monologiques). Le type fondamental, appelé par Catherine Kerbrat-Oreccioni *linéaire, plat* ou *suivi* (Kerbrat-Oreccioni 1990 : 243), consiste en un échange entre deux participants où une intervention est

suivie de l'autre sans discontinuité. L'échange est très simple, il consiste en une réponse à la question par chaque participant, et est fermé par l'introduction d'une autre question. Ce type d'échange est marqueur pour le débat. En effet, nous avons trouvé beaucoup moins d'échanges croisés ou enchâssés dans ce type d'interaction. Cet état de choses peut être causé par la présence des modérateurs qui privilégient par leurs interventions les échanges linéaires. Cela se produit car les échanges discontinus introduisent un sentiment de désordre qui réduit la transparence dans le discours politique. Il est possible de décomposer le débat en unités encore plus petites, les tours de parole. Un tour englobe le contenu produit par un interactant pendant une intervention (le temps où la parole est attribuée à un interactant sans interruption, délimité par deux changements de tours). Néanmoins, la prise de parole dans le débat n'est toujours pas aussi simple et transparente. Cela découle du fait que certaines propriétés primordiales du système ne sont pas respectées par les débatteurs. Bien que « la fonction locutrice doit être occupée successivement par différents acteurs » (Kerbrat-Oreccioni 1990 : 159-162), il arrive qu'un débatteur monopolise la prise de parole et ainsi domine l'échange. D'autres manifestations du déséquilibre dans l'attribution de la parole sont liées au chevauchement de parole. La règle disant qu'une seule personne parle à la fois est souvent négligée par des débatteurs emportés par les émotions. Ce bruit rend l'échange quasiment impossible, car il nuit aux « exigences de l'audibilité : la parole simultanée produisant un effet cacophonique incompatible avec cette exigence, les participants ont tout intérêt à coopérer pour l'éviter au maximum (...) » (Kerbrat-Oreccioni 1990 : 161). Pourtant, ils souhaitent se faire entendre tous à la fois aux dépens de l'audibilité et de l'équilibre de l'espace temporel qu'ils occupent. Cependant, le changement de tour peut se faire naturellement, notamment dans le cas de la complétude syntactico-sémantique de l'énoncé ou de l'emploi des morphèmes qui connotent la clôture de la pensée. Ceci facilite sans doute le passage de parole, mais peut s'avérer insuffisant pour qu'il y ait un changement de tours, car, parfois, « on cesse de parler sans avoir achevé sa phrase » (Kerbrat-Oreccioni 1990 : 165). En outre, le changement de tour peut dépendre également du statut illocutoire de l'énoncé comme il existe certains types d'énoncés (par exemple les questions) qui impliquent la reprise de parole dans l'immédiat. Ce cas rafraîchit l'échange car de nouveaux sujets sont abordés. Ainsi, on apporte un changement et la distribution de prééminence change d'une question à l'autre. Cela donne une forte impression de structuration et d'équilibre. Un autre point de transition possible se produit lorsque les interactants utilisent d'autres signaux de changement de tour de nature non verbale, tels que les signaux prosodiques et ceux de nature mimo-gestuelle, qui, bien qu'existant dans le débat, sont réduits au minimum. Cela pourrait découler du fait, que rares sont les débatteurs qui ont l'intention de passer la parole à l'adversaire.

Pour gérer les phases de l'interaction, il est donc nécessaire de faire appel à la ritualisation. À part sa fonction délimitatrice, elle permet de se différencier. Selon Patrick Charaudeau, la ritualisation dans la communication médiatique intègre plusieurs types de contrats et plusieurs façons de les réaliser (Charaudeau 1991 : 12). Il existe toute une multitude de genres de débats télévisés. Étant donné que la concurrence est assez grande, il est important pour un produit médiatique de se

différencier sur le marché. Il s'agit de définir une combinaison (de préférence unique et originale) des « spécificités de mise en scène qui lui sont propres et qui lui permettent de se donner une image de marque (identité différenciatrice) » (Charaudeau 1991 : 24). Au sein du même genre, il existe donc tout un éventail de sous-types et chacun possède son propre ensemble de rituels. Suivant la pensée de Patrick Charaudeau, nous les ordonnerons selon leur canal de transmission. Du côté verbal, il faut prendre en compte « le découpage chronotaxique en séquences et sous-séquences » (Charaudeau 1991 : 24). Les débats peuvent être structurés et découpés selon des critères variés comme la progression thématique qui met ses parties en bloc ; la distinction peut être esquissée aussi bien par les tours de parole rigides ou encore par d'autres éléments caractéristiques ritualisés qui ont adopté cette fonction (par exemple, l'analyse d'un sondage qui apparaît régulièrement à un moment précis du débat). Le mode d'animation et encore plus, l'aménagement dans le studio constituent d'autres facteurs distinctifs soumis à la ritualisation. En effet, déjà à première vue, nous remarquons le dispositif scénique propre à chaque émission ; s'il s'agit de l'emplacement des participants (vis-à-vis, côte à côte, debout, assis), de l'ordre du passage des invités ou de leur prise de parole : tous ces facteurs-là créent une ambiance particulière, caractéristique pour une seule émission.

Participants

Le contrat médiatique couvre, dans le cas du débat télévisé, deux instances : de production (les journalistes) et de réception (les spectateurs) dont les fonctions diffèrent : les premiers ont pour but de fournir et de présenter l'information tandis que les récepteurs de « lire, écouter, voir pour s'informer » (Charaudeau 1991 : 17). La coprésence de plusieurs participants est un trait caractéristique pour le débat politique télévisé. De ce fait, il nécessite une sorte d'organisation et modération internes dans une *macrostructure* (Charaudeau 1991 : 21). Celle-ci est fondée sur la répartition de rôles communicationnels parmi les interactants qui diffèrent en compétences. Le rôle régulateur, fondamental pour le bon déroulement du débat est adopté par les journalistes-animateurs-modérateurs dont le nombre est variable selon l'émission (d'habitude un ou un duo). Le rôle d'animateur consiste à « réguler les échanges en présentant les invités, en posant des questions, en distribuant la parole, en jouant la naïveté, la provocation, l'étonnement, l'intérêt » (Charaudeau 1991 : 21). À l'ouverture, le journaliste est en charge de présenter l'événement en affichant la thématique et l'objectif, d'introduire les invités et exposer les règles générales. Ensuite, c'est à lui de poser la première question. Désormais, il n'a plus le monopole de la parole, il l'accorde aux invités (ici, la forme peut varier d'une émission à l'autre, la prise de parole peut être autorisée ou sollicitée). Après avoir attribué la parole, il doit veiller à la dynamique de l'échange pour que les propos soient transmis sans obstacle. Pour cela, il faut que les participants respectent le temps de parole qui devrait être mesuré et attribué par le modérateur d'une façon équitable. De plus, l'animateur doit assurer une progression thématique, ce qui n'est toujours pas une tâche facile. Imaginons donc une discussion acharnée sur un propos controversé qui entraîne un échange vif ; ce vacarme rend difficilement audible le

propos du modérateur et des participants. Ainsi, il est difficile de contrôler le déroulement du débat et, dans certains cas, on a recours à des mesures ultimes comme de couper la parole à un débatteur ou même appliquer la règle de désactiver les micros des candidats après chaque intervention. Comme nous l'avons vu, le modérateur possède certains privilèges qui le placent sur une position haute. Ils lui sont attribués dans le but d'assurer l'avancement de l'interaction. Le besoin d'encadrer les invités d'un suivi modérateur est autant plus frappant, qu'ils ont du mal à se soumettre aux règles. Voilà le hic : les participants, dans le cadre de notre étude, les hommes politiques, portent une grande charge émotionnelle liée à l'enjeu de l'affrontement, ce qui donne à l'interaction, un caractère vivifié. Ils ne remplissent pas de tâches formelles ou organisationnelles ; leur participation se limite donc à mener un échange en respectant les règles établies par le modérateur. Il ne faut pas négliger non plus le rôle du public assemblé dans le studio et devant les écrans. Ils donnent un véritable sens à cet échange qui est, rappelons-le, fléchi vers l'exercice de l'influence sur l'opinion publique. Les spectateurs présents dans le studio créent une ambiance semblable à celle d'une ancienne arène où se déroulaient des duels à outrance. Dans certains types d'émissions, ils ont le droit de poser des questions aux invités. Ainsi, en devenant membre de l'interaction à part entière, ils peuvent conduire sa progression thématique. Les téléspectateurs, à leur part, peuvent intervenir en prenant part dans des sondages interactifs. Néanmoins, leur rôle principal consiste à refléter l'événement dans la sphère publique en affirmant son ampleur et surtout de faire émerger le gagnant.

Verbal

À l'aide de menaces et d'autres violations des règles de la politesse, un interactant conflictuel arrive (ou pas, si son adversaire connaît et emploie lui-même ces stratégies ou arrive à parer une telle attaque) à fonder un schéma asymétrique de la domination du temps de parole. Pour étudier ce phénomène, nous nous appuyons sur les acquis théoriques du modèle de la politesse de Penelope Brown et Stephen Levinson, basés sur la théorie des faces d'Erving Goffman. Brown et Levinson distinguent la *face négative* qui se fonde directement sur la notion des *territoires du moi* chez Goffman. La face négative englobe la totalité des propriétés de l'individu, tout ce qui lui appartient comme la zone corporelle et ses objets immédiats comme vêtements, poches ou sac. Outre cela, elle couvre toute autre propriété matérielle et immatérielle, y compris le territoire spatial et temporel. La *face positive* se réfère à la notion de la face qu'a élaborée Erving Goffman. Elle englobe « (...) l'ensemble des images valorisantes que les interlocuteurs construisent et tentent d'imposer d'eux-mêmes dans l'interaction » (Kerbrat-Orecchioni 1992 : 168). La même auteure présente la répartition des *Face Threatening Acts* en quatre catégories selon l'émetteur et la face qui a été mise en danger (Kerbrat-Orecchioni 1992 : 169-170) : actes menaçants pour la face négative de celui qui les accomplit, actes menaçants pour la face positive de celui qui les accomplit, actes menaçants pour la face négative de celui qui les subit et actes menaçants pour la face positive de celui qui les subit. Du point de vue de la perception temporelle du débat, toutes sortes

d'agressions territoriales (actes menaçants pour la face négative de celui qui les subit) modifient particulièrement son rythme. Ainsi, elles limitent le temps de parole et portent atteinte à la logique de la pensée argumentative en train d'élaboration chez son opposant. Comme le dit Patrick Charaudeau, « la prise de parole fait l'objet d'une conquête (...) » (Charaudeau 1991 : 44). De ce fait, les interruptions sont un fait recourant dans les interactions à une forte charge conflictuelle, car chaque participant souhaite se montrer supérieur à l'autre. En effet, quand un débateur prive de parole son adversaire, il démontre sa position haute et souligne la domination. Le temps de parole et la possibilité de la produire relèvent du territoire personnel. C'est pourquoi le fait de couper la parole porte atteinte à l'autre et fait objet d'une lutte acharnée qui peut se finir par la perte de parole, donc une sorte d'humiliation, soit par le maintien de la parole, et dans ce cas-là, le participant sort vainqueur de cette démonstration de force. Il peut également arriver que le modérateur doive intervenir pour établir l'équilibre dans l'interaction, car les deux parties ne cèdent pas la parole et il se produit une véritable cacophonie dans le studio. Néanmoins, les interruptions peuvent se produire d'une façon variable. En général, les interactants utilisent un moyen langagier caractéristique pour couper la parole à leur adversaire. Bien évidemment, cela n'est pas une règle rigide, n'empêche qu'il existe certaines régularités et préférences, comme la répétition de la particule de négation *non* qui implique le refus d'entrer dans la polémique avec son adversaire. Ce dernier peut se retrouver déséquilibré et, par la suite, abandonner son argumentation. L'interruption peut se faire aussi par le biais des questions posées lors de l'intervention de l'adversaire. Celles-ci sont d'ordre purement discursif et visent à déséquilibrer l'autre. Un autre exemple à l'agression au territoire sont des actes directifs, c'est-à-dire toute tentative d'exercer une influence quelconque ou d'obliger son adversaire à agir. Ces actes-là menacent la face négative des interactants, car ils limitent leur « liberté » et portent atteinte à l'ordre prévu par l'interactant, car ils introduisent un effet de surprise, comme des questions troublantes ou une suite de questions courtes qui ressemblent à un véritable interrogatoire.

Non verbal

Les strates verbale et visuelle peuvent être étudiées séparément afin d'analyser des dissonances entre les deux sans perdre de vue que les deux composantes forment une réalité communicative. Dans la plupart des interactions verbales, la strate visuelle n'est qu'un complément qui aide au décryptage du sens établi par la strate verbale qui est prépondérante dans l'échange. Néanmoins, dans le cas des échanges télévisuels, notamment du débat politique médiatisé, nous pourrions admettre que le côté visuel peut s'imposer à la création du sens, et même être à son origine, par exemple dans des scènes où les débatteurs demeurent muets (lors de la présentation des invités ou en attendant l'attribution de la parole). L'image affichée sur l'écran diverge d'habitude des événements qui se déroulent dans le studio [voir Erving Goffman qui distingue la *scène*, c'est-à-dire l'endroit où se déroule la représentation, et les *coulisses*, l'endroit où « les acteurs peuvent contredire l'impression donnée

dans la représentation » (Nizet et Rigaux 2005 : 30)]. C'est par le biais de la ritualisation visuelle que cet effet se produit. La mise en image peut être effectuée différemment pour plusieurs types d'émissions comme il est possible de modifier la réception du même événement en le montrant sous un angle différent ou en capturant les débatteurs à un moment précis. Patrick Charaudeau propose quatre combinaisons d'effets visuels (ritualisations) susceptibles de donner des impressions variées (Charaudeau 1991 : 29) :

- l'effet de conversation lorsque le décor et le rapprochement des participants donnent un effet d'intimité,
- l'effet de colloque réunit un décor discret et une ritualisation indiquant un assemblage d'experts, un cadrage simple et « neutre », un plan large qui impose la formalité de l'échange,
- l'effet de discussion implique un changement très vite de l'image, les participants apparaissent en alternance, ce qui introduit un sentiment de chaos,
- l'effet de joute où les participants sont montrés « dans un décor kaléidoscopique, avec un jeu de paramétrage visuel qui suit au plus près le jeu interactionnel du « pugilat verbal ».

Nous pouvons donc remarquer qu'une combinaison précise de ces facteurs peut influencer considérablement la réception d'un événement médiatique. Les téléspectateurs sont confrontés à un nombre important de stimuli qui doivent être traités simultanément et ceci change leur perception d'un événement donné. À part ces effets, nous pouvons y ajouter d'autres effets visuels, produits par les interactants. De ce fait, il serait utile de mener une analyse gestuelle qui englobe plusieurs domaines : la proxémique (l'étude des distances ou des structurations spatiales), la kinésique (l'étude des mouvements du corps, des postures), l'étude des mimiques, des regards, des sourires et des mouvements des mains (Charaudeau 1991 : 93). Anne-Marie Houdebine-Gravaud souligne aussi l'importance d'autres éléments (appelés *statiques*) qui sont porteurs d'informations et font partie de la structure socioculturelle, tels que les vêtements et les coiffures. D'autres éléments à couvrir seraient les indices non verbaux qui affectent le déroulement temporel, comme des signaux d'écoute non verbaux qui facilitent le séquençage ou d'autres gestes qui montrent le désaccord (des expressions de visage, des bras croisés ou la prise de position du corps complètement fermée, distancée).

Comme nous l'avons vu, une combinaison précise et adroite des éléments mentionnés peut influencer considérablement la perception temporelle (rythme et intensité) du débat politique télévisé, notamment par la fondation d'un schéma asymétrique de la domination du temps de parole et de l'espace. Un tel effet est dû à un nombre important de stimuli verbaux, non verbaux et paraverbaux qui régissent la réception de cette interaction. Traités simultanément, ils s'imposent à la création du sens, et même peuvent être à son origine.

UNIVERSITÉ DE VARSOVIE
doctorante
zuz.putkowska@gmail.com

BIBLIOGRAPHIE

CHARAUDEAU, Patrick (1991). *La télévision : les débats culturels « Apostrophes »*, Paris : Didier.

BROWN, Penelope, Stephen C. LEVINSON (1987). *Politeness : Some Universals in Language Usage. Studies in interactional sociolinguistics*, Cambridge : Cambridge University Press.

GOFFMAN, Erving (1974). *Les rites d'interaction*, Paris : Minuit.

KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (1990). *Les interactions verbales*, t.1, Paris : A. Colin.

KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (1992). *Les interactions verbales*, t.2, Paris : A. Colin.

NIZET, Jean, Natalie, RIGAUX (2005). *La sociologie de Erving Goffman*, Paris : Éditions La Découverte.

PUTKOWSKA, Zuzanna (2016). *Les affrontements sur le plateau de télévision. Le débat politique télévisé en tant que genre interactionnel conflictuel*, Mémoire de maîtrise, Varsovie : Université de Varsovie.

VION, Robert (1992). *La communication verbale*, Paris : Hachette.

YAHIAOUI, Kheira (2010). « L'analyse des salutations dans les interactions entre animateur - auditeur intervenant. Le cas des émissions radiophoniques de divertissement d'Alger Chaîne 3 », *Signes, Discours et Sociétés*, n° 6, Discours et institutions, [en ligne] URL : <http://www.revue-signes.info/docannexe.php?id=2266>. Consulté le 14 septembre 2017.